

Allgemeinsprachen

Français A1

Le programme du **niveau A1** contient les **objectifs communicatifs** suivants:

- se présenter et présenter quelqu'un d'une manière simple
- interroger quelqu'un et répondre à des questions sur son identité, ses coordonnées, sa situation familiale, ses loisirs, sa profession, ses activités quotidiennes, sa personnalité et sa famille
- décrire, qualifier et situer une ville, un quartier et un logement
- préciser la fréquence et les horaires de ses activités
- parler de ses vêtements, de ses repas et du temps qu'il fait
- connaître les nombres

Dans ce cours **les structures grammaticales** suivantes sont abordées:

- la syntaxe
- le présent de l'indicatif
- le futur proche
- les articles définis, indéfinis et partitifs
- les adjectifs possessifs et démonstratifs
- les pronoms toniques
- les questions (est-ce que et intonation)
- la place et l'accord des adjectifs
- la négation
- les prépositions spatiales

Les compétences linguistiques de l'apprenant sont évaluées à l'aide de:

- la compréhension orale
- la compréhension écrite
- l'expression orale
- l'expression écrite

Dans l'examen écrit, les connaissances grammaticales sont également évaluées.

Pour être admis le candidat devra obtenir un minimum de 60/100 à l'épreuve finale.

Allgemeinsprachen

Français A2.1

Le programme du **niveau A2.1** contient les **objectifs communicatifs** suivants:

- exprimer un point de vue, des préférences, des émotions et des difficultés
- parler des faits au passé composé
- évoquer des souvenirs à l'imparfait
- décrire et caractériser un logement
- faire des comparaisons

Dans ce cours les **structures grammaticales** suivantes sont abordées:

- le présent de l'indicatif (révision)
- le passé composé
- les comparatifs et les superlatifs
- les prépositions de lieu
- le pronom « y »
- les pronoms personnels COD et COI
- l'imparfait
- les adjectifs et les pronoms indéfinis

Les **compétences linguistiques** de l'apprenant sont évaluées à l'aide de:

- la compréhension écrite
- la compréhension auditive
- l'expression orale
- l'expression écrite

Dans l'examen écrit, les connaissances grammaticales sont également évaluées.

Pour être admis le candidat devra obtenir un minimum de 60/100 à l'épreuve finale.

Allgemeinsprachen

Français A2.2

Le programme du **niveau A2.2** contient les **objectifs communicatifs** suivants:

- raconter au passé
- parler de sa santé
- parler du futur
- demander quelque chose poliment
- donner une information incertaine

Dans ce cours **les structures grammaticales** suivantes sont abordées:

- l'utilisation du passé composé et de l'imparfait
- l'impératif
- le future simple
- les pronoms relatifs qui, que et où
- le conditionnel présent

Les compétences linguistiques de l'apprenant sont évaluées à l'aide de:

- la compréhension écrite
- la compréhension auditive
- l'expression orale
- l'expression écrite

Dans l'examen écrit, les connaissances grammaticales sont également évaluées.

Pour être admis le candidat devra obtenir un minimum de 60/100 à l'épreuve finale.

Allgemeinsprachen

Français B1.1

Le programme du **niveau B1.1** contient les **objectifs communicatifs** suivants:

- exposer une situation passée et les étapes de son évolution
- exprimer la condition
- donner des conseils
- exprimer des regrets

Dans ce cours les **structures grammaticales** suivantes sont abordées:

- l'imparfait, le passé composé et le plus-que-parfait
- les pronoms possessifs
- le conditionnel présent et passé
- le participe présent et le gérondif

Les compétences linguistiques de l'apprenant sont évaluées à l'aide de:

- la compréhension écrite
- la compréhension auditive
- l'expression orale
- l'expression écrite

Dans l'examen écrit, les connaissances grammaticales sont également évaluées.

Pour être admis le candidat devra obtenir un minimum de 60/100 à l'épreuve finale.

Allgemeinsprachen

Français B1.2

Le programme du **niveau B1.2** contient les **objectifs communicatifs** suivants:

- exprimer des opinions et des souhaits
- exprimer des sentiments
- exprimer l'obligation, la possibilité et l'interdiction

Dans ce cours **les structures grammaticales** suivantes sont abordées:

- le subjonctif présent
- les pronoms relatifs
- la double pronominalisation

Les compétences linguistiques de l'apprenant sont évaluées à l'aide de:

- la compréhension écrite
- la compréhension auditive
- l'expression orale
- l'expression écrite

Dans l'examen écrit, les connaissances grammaticales sont également évaluées.

Pour être admis le candidat devra obtenir un minimum de 60/100 à l'épreuve finale.

Allgemeinsprachen

Français B1.3

Le programme du **niveau B1.3** contient les **objectifs communicatifs** suivants:

- rapporter un événement et une information
- rapporter les paroles d'autrui
- présenter des faits et des informations
- donner son avis

Dans ce cours les **structures grammaticales** suivantes sont abordées:

- le discours rapporté
- la cause et la conséquence
- le pronom *en*
- la nominalisation

Les compétences linguistiques de l'apprenant sont évaluées à l'aide de:

- la compréhension écrite
- la compréhension auditive
- l'expression orale
- l'expression écrite

Dans l'examen écrit, les connaissances grammaticales sont également évaluées.

Pour être admis le candidat devra obtenir un minimum de 60/100 à l'épreuve finale.